



COMITE REGIONAL RHONE ALPES DE CYCLISME
 9 Rue Edouard Herriot – 38300 BOURGOIN JALLIEU
 Tél. 04.74.43.54.30- Fax. 04.74.43.93.17
 site internet : www.fcc-rhonealpes.com – e-mail : ffc.rhonealpes@orange.fr

COMMISSION BMX RHÔNE-ALPES

RÉUNION COMMISSION BMX RHÔNE-ALPES ST ETIENNE – le 25 novembre 2016

Représentant Comité Rhône-Alpes de Cyclisme

BURDIN Jo (Secrétaire général)

Membres de la commission BMX :

CHAUSSABEL Laurence,
CHARLES Loïc,
COTTEREAU Blandine
REGNIER Stéphane
VIOUGEAS Elisabeth.

Invités :

THIMEL BLANCHOZ Nathalie (Responsable arbitres BMX Rhône-Alpes)

Départements :

- Drôme : **COUFOURIER** Joël
- Loire : **LECHAIGNE** Michel

Début de la réunion : 18h30

Fin de la réunion : 19h30

1. Ouverture de la réunion par Jo Burdin

Jo BURDIN explique que le comité Rhône-Alpes de Cyclisme a reçu la lettre de démission de Gérard JULLIEN mi-septembre. La procédure veut que cette démission soit validée par le Conseil d'administration qui n'a eu lieu que le 17 octobre.

Jo remercie Gérard de tout le travail qu'il a effectué durant ces nombreuses années passées comme responsable de la CRBMX.

Jo Burdin en profite pour faire un point sur le planning de la fusion du comité Rhône-Alpes avec le comité Auvergne. La forme juridique sera une « fusion/absorption », comportant une très large ouverture vers l'Auvergne. Cette fusion/absorption permettra de limiter les frais.

Les commissions essaient de commencer à travailler ensemble. Tout n'est pas forcément facile.

Ensuite, Jo explique qu'il a été mandaté par Michel CALLOT pour veiller à ce qu'un membre de la commission prenne le relais de Gérard JULIEN. Cet intérim durera jusqu'à la fin de la mandature, c'est à dire le 4 mars prochain, date où le nouveau comité Auvergne-Rhône-Alpes devrait voir le jour et une nouvelle équipe être constituée.

Après un tour de table, Elisabeth VIOUGEAS assurera cet intérim.

2. Qualifications Challenge France 2017

Elisabeth demande que la commission reprécise le mode de qualification pour le challenge France 2017. En effet, elle s'est aperçue que tout le monde n'avait pas bien compris la décision prise par la coordination pour l'organisation de la saison 2017. A ce jour, aucun document n'a été diffusé à ce sujet et c'est le bouche à oreille qui a permis aux clubs de prendre connaissance des décisions. D'où les différentes interprétations.

Annexe 1 : compte rendu de la réunion des commissions BMX Auvergne et Rhône-Alpes du 27/06

Suite à la relecture du compte-rendu, la commission réitère la décision prise en début d'année 2016 qui stipule que la qualification pour le challenge France 2017 sera réalisée sur la base de 60% du CPP Rhône-Alpes 2016.

Elisabeth fera valider aux membres de la commission la liste des qualifiés avant de l'envoyer aux clubs.

Une demande de dérogation est parvenue concernant la participation au challenge France 2017. Cette demande est acceptée.